

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zurich, 27. August 2026

Contributions aux primes d'assurance pour les prêts : un petit montant à fort impact pour la place culturelle suisse

Le Conseil fédéral entend supprimer, dans le budget 2027, les aides financières pour les primes d'assurance couvrant le prêt d'objets à des expositions temporaires en Suisse — une économie de seulement 230 000 francs par an. Ces contributions comptent pourtant parmi les instruments les plus avantageux et les plus efficaces du soutien fédéral aux musées, et permettent la réalisation d'expositions d'envergure avec des prêts internationaux. Pour l'Association des musées de Suisse (AMS), cette suppression s'inscrit dans un désengagement progressif qui affaiblit durablement le secteur muséal ; l'AMS appelle le Parlement à y remédier lors de la session d'hiver 2026.

Pour les expositions d'importance nationale, la Confédération prend en charge jusqu'à la moitié des primes d'assurance pour les prêts. Les œuvres majeures en provenance de Suisse et de l'étranger génèrent des primes que les institutions ne peuvent guère assumer seules ; la contribution de l'OFC joue un rôle de levier et rend possible des expositions qui, sans ce soutien, ne pourraient pas voir le jour. Les institutions concernées ne sont pas celles de la Confédération, mais les musées et collections sous gestion privée.

Ces expositions constituent également un facteur économique : elles attirent un public de toute la Suisse et de l'étranger, et génèrent de la valeur ajoutée dans le tourisme, la gastronomie et le commerce. Selon une étude de l'Institut für Museumsforschung de Berlin, chaque franc investi rapporte entre 1,6 et 1,7 franc — non pas une dépense sans retour, mais un investissement à rendement mesurable. De plus, les expositions temporaires permettent de faire revenir provisoirement des œuvres importantes du patrimoine culturel suisse, aujourd'hui conservées dans des collections à l'étranger et difficilement accessibles ici.

L'effet d'économie est minime : l'instrument est légalement limité à six expositions par an, avec un maximum de 150 000 francs chacune.

Cette suppression n'est pas isolée : la contribution à l'agence de mobilité Movetia diminuera également de 500 000 francs par an en 2027 et 2028 — elle finance notamment le projet «ICOM x Movetia Mobility Project», qui permet aux professionnel·le·s des musées de se former, d'effectuer des stages et des échanges dans des musées européens. L'AMS prend acte de la nouvelle solution de financement pour le Musée international de la Croix-Rouge, d'importance internationale, et attend sa mise en œuvre. À Stein am Rhein, la Confédération prévoit de ne plus gérer le Musée du Couvent Saint-Georges à partir de 2028 — les réductions touchent également les institutions fédérales elles-mêmes.

«Supprimer les contributions aux assurances, c'est économiser peu et renoncer à beaucoup. Ce que le monde des musées vit actuellement, c'est un retrait progressif de la Confédération — de nombreuses petites réductions qui, cumulées, se font nettement sentir», déclare Carole Haensler, présidente de l'Association des musées de Suisse.

L'AMS demande au Parlement de maintenir les contributions aux assurances dans le budget 2027 et se dit prête à engager un dialogue sur l'avenir de cet instrument de soutien.

Contact médias

Nathalie Baumann, responsable de la communication, nathalie.baumann@museums.ch